

Règlement sportif du District de Billard Gascon-Tolosan

« Carambole 2023/2024 »

Chaque tournoi qualificatif « catégories Régionales » seront affichés dans la rubrique [calendrier/inscription](#) sur le nouveau site de la [ligue Occitane de billard](#) en lien direct. Ils seront divisés en plusieurs poules, se jouant soit le samedi, soit le dimanche et réparties dans plusieurs clubs selon le nombre de compétiteurs. **Les joueurs qui travaillent le samedi devront nous le préciser lors de leur préinscription** ; ils seront répartis dans les poules se jouant le dimanche.

Chaque club doit pouvoir organiser un minimum de 5 tournois qualificatifs ou finales de District, ceci facilitera l'organisation de toutes nos compétitions.

Chaque club aura une poule attribuée de 4,5, 6 joueurs maximum ou (2x4 si 4 tables)

1. Joueurs des clubs organisateurs (Maxi 50% de la poule à domicile)
2. Le restant des joueurs répartis avec le serpent, sur des distances raisonnables dans la mesure du possible.

- **3TQ pour toutes les catégories et mode de jeu.**

Nombres de tournois qualificatifs par mode de jeu :

- Libre R1 → 3 tournois qualificatifs avec finale de District
- Libre R2 → 3 tournois qualificatifs avec finale de District
- Libre R3 et R4 → 3 tournois qualificatifs avec finale de District
- 4 billes → 3 tournois qualificatifs avec finale de District
- 5 quilles → 3 tournois qualificatifs avec finale de Ligue
- Bandes R1 → 3 tournois qualificatifs avec finale de District
- Cadre R1* → 3 tournois qualificatifs avec finale de District
- 3 Bandes R1 → 3 tournois qualificatifs avec finale de District
- 3 Bandes R2 et Bande R2 → 3 tournois de classement **sans finale de District**

*Conditions d'éligibilités au cadre R1 : à partir de la libre R2, sauf pour les joueurs déjà classés.

Il n'y aura pas de joueurs invités pour éviter de fausser le classement et de déséquilibrer les tournois (sauf de la même catégorie).

Si un seul joueur est inscrit il pourra intégrer une poule d'un autre district LOB avec l'accord du joueur et du club organisateur.

Au total :

Soit près de 41 compétitions à organiser dans notre District qui inclus les finales du DBGT

Inscriptions

Chaque joueur devra s'inscrire individuellement sur le site de la Ligue. S'il rencontre le moindre problème, il devra se rapprocher de son club qui devra assurer pour lui celle-ci. Si le problème est d'origine informatique, il devra se rapprocher de la commission informatique de la Ligue via le formulaire de contact du site. Les inscriptions seront ouvertes 8 semaines et clôturées 3 semaines avant la date de la compétition qui seront notées sur la page d'inscription.

Très important :

Tout joueur non inscrit dans les délais ne sera pas retenu pour cette compétition.

Seule marge de manœuvre possibilité de changer de date pour les joueurs qui ont une activité professionnelle.

Les Forfaits hors délais :

Hors délai prévu :

Si la déclaration n'est pas faite dans le délai prévu, la Commission de Discipline de la Ligue sera saisie pour tout forfait sans motif médical ou motif de force majeure.

Convocation

Chaque club devra, pour une cohérence globale des tours qualificatifs, respecter la procédure suivant la feuille de convocation, toute organisation non conforme entrainera une annulation du TQ concerné qui pénalisera les joueurs de cette poule.

Tous les joueurs convoqués doivent confirmer leur présence aux clubs et en copie au responsable qui les a convoqué.

Descriptif avec limitation de reprises:

1. Poule de 4:

- 3 tours de jeux sur 2 billards

2. Poule de 5:

- 6 tours de jeux sur 2 billards

3. Poule de 6:

- 6 tours de jeux sur 2 billards en supprimant 1 tour de jeu (1/6,2/5,3/4)

Exception: les joueurs de même club ne sont pas triés pour ne pas modifier le serpent et les tours supprimés qui en découle pour cette formule.

Ou 5 tours de jeux sur 3 billards

• Poule de 7 :

7 joueurs avec 7 matchs en moins (si 7 joueurs uniquement !) situation la moins pire que de laisser une poule de 3.

4. 2 Poules de 4

- 3 tours de jeu sur 4 billards.

Distance réduite¹ et limitation à 30 reprises, sauf pour le 3 Bandes à 45 reprises.

Ces formules sont privilégiées pour que les joueurs aient un même nombre de matchs, la limitation de reprises est là pour contrôler la compétition et réduire le temps de match et avoir ainsi une meilleure qualité de jeu.

Serpentin aménagé pour tous les tournois qualificatifs, sauf pour la finale de District*.

Arbitrage & Discipline

• Arbitrage

➤ Il est demandé aux clubs de fournir des arbitres pour les rencontres.

Les arbitres non officiels, pourront bénéficier d'une formation, ils devront cependant être désignés par le directeur de jeux.

➤ **Par manque d'arbitre :**

l'inter-arbitrage, situation où l'arbitrage est assuré par un adversaire hormis celui du match en cours est à privilégier par manque d'arbitre pour la compétition. Chaque compétiteur pourra être sollicité. L'auto-arbitrage est maintenu par défaut, conformément au code sportif. (Situation où l'arbitrage est assuré par l'adversaire du match en cours).

« La fausse queue n'est plus une faute ! depuis 2018 »

Tenue sportive

- Polo, manches courtes ou longues rentrées dans le pantalon (polos d'arbitres interdits aux joueurs).
- Pantalon de couleur unie (jean et survêtement interdits).
- Chaussettes : mi-bas ou bas.
- Chaussures fermées de couleur unie.
- L'écusson ou logo du club et/ou les armoiries de la ville doivent être placés sur la poitrine à gauche, côté cœur.

L'inscription dans le dos du nom de la ville du joueur est autorisée.

- Dans le cas d'une compétition par équipes, le haut de la tenue sportive doit être identique pour tous les joueurs.

Les dispositions du Code Sportif National concernant la tenue sportive s'appliquent intégralement aux compétitions de la LOB et de ses Districts.

Tout joueur n'étant pas en tenue complète peut-être exclu de la compétition par le Directeur de jeu sans recours possible et sans présager des suites disciplinaires possibles à son encontre.

Comportement des joueurs :

(Conformément à l'article 4.1.02 – du Code de l'Arbitrage)

L'arbitre doit avertir le joueur qui contrevient aux règles de bonne conduite pendant les matchs. Si un joueur déjà averti se met à nouveau en infraction, l'arbitre peut arrêter la partie. Dans ce cas, le match est perdu pour le joueur fautif et l'arbitre fait un rapport au directeur de jeu dès l'arrêt du match. En cas de comportement ou de faute très grave, l'arbitre peut arrêter le match même si le joueur fautif n'a pas encore été averti. Aussitôt la fin du match, l'arbitre en réfère au directeur de jeu des écarts constatés, celui-ci devra le signaler à la commission arbitrage du district.

Le classement

Conditions d'éligibilités pour toutes catégories pour la finale de District :

Classement Tournois Qualificatifs.

3 Tournois Qualificatifs. Les 2 meilleurs tournois de chaque joueur seront retenus pour établir le classement.

Le classement pour les catégories nationales et régionales sera établi selon les critères dans l'ordre suivant :

1) % tournois disputés

2) % matchs gagnés

3) % des points réalisés/points maximum possibles

4) En cas d'égalité sera retenue la meilleure Moyenne Générale.

Donc possibilité de manquer 1 TQ.

Qualification pour la finale du DBGT :

Les 3 premiers joueurs du classement général, puis seront sélectionnées les 3 meilleures moyennes officielles, tous sur les deux meilleurs TQ et en dernier recours avec un seul TQ s'il manque des joueurs.

Ce qui donne 6 Qualifiés en poule unique pour la finale de District et reclassement à la moyenne générale sur convocation pour jouer la finale de district.

Saisies des résultats sur EII

Les résultats des matchs devront être enregistrés par les responsables Carambole des clubs organisateurs sur le [nouveau site de résultats FFB](#) (onglet Calendrier) et avertir des résultats dans les 24h aux responsables ci-dessous, pour constituer le classement général et l'ordre des tournois qualificatifs suivants.

- *Résultats libre R1,2,3,4, à Franck Bessagnet (franck_bessagnet@live.fr)
- **Résultats Cadre R1, Bande R1, et 3BR1 à Robert Rémy (remyrob54@orange.fr)
- 4 Billes (?) et 5 Quilles (eric.chantrelle@free.fr)
- ***Résultats Bande R2, et 3 Bandes R2, à Michel Agasse ou Robert Rémy (remyrob54@orange.fr)

Finales du District Billard Gascon Tolosan

Les finales de notre district sont établies sur la même base que les tournois de qualifications :

- ✓ Finale sur 3 billards obligatoire avec distance réduite 1 et limitation de reprises. Le club organisateur peut demander une aide au club voisin pour l'arbitrage et se doit d'offrir le repas aux arbitres bénévoles.
- ✓ Poule unique de 6 joueurs qualifiés à l'issue des qualifications de la saison, *à noter pour la Libre R1 (DBGT-DBQR) les 6 premiers seront qualifiés sans prorata.*
- ✓ Sur 3 billards avec 5 tours de jeux

Pour les qualifiés à la finale de Ligue : 6 joueurs en poule unique pour tous les modes de jeux, les 2 premiers de chaque district (et Districts regroupés Cevennes d'OC et Aude-PO).

Finales de Ligue

- ***Poule unique de 6 joueurs pour toutes les finales de Ligue LOB (Régionale et Nationale)***

Montées et descentes de catégorie

Un joueur peut monter de catégorie en pleine saison mais il perdra le bénéfice des tournois qualificatifs joués de la Cat. Inférieure.

Exemple : Un joueur qui au terme du premier TQ de R3 (fait la moyenne supérieure) et décide de monter en R2 (avec la moyenne requise), cependant si un TQ de R2 est déjà joué et qu'il n'en reste que 2 à jouer, le joueur ne pourra se qualifier que sur les 2 derniers TQ de la catégorie R2.

Dans ce cas s'il confirme la moyenne il reste en R2 avec l'étoile, si non, il reviendra à la catégorie d'origine la R3.

Droit à l'image

Les participants (es) sont avertis que des photos pourront être prises dans le cadre de la compétition à des fins de diffusion sur le site du club recevant ou celui de la ligue Occitanie.

Cela n'a d'autre but que de promouvoir notre sport et informer.

Le joueur (euse) ne voulant pas être pris en photo ou que son image soit diffusée est prié de le signaler auprès des dits clubs recevant au début de la compétition.

**Si aucun refus n'est signalé,
alors cela vaudra accord tacite de leur part.**

Obligations légales :

L'organisation de ces compétitions impliquant la responsabilité de la Ligue, il est rappelé aux clubs organisateurs l'obligation absolue de faire respecter le décret de loi n° 2006-1836 entré en vigueur le 01 février 2007 et portant sur l'interdiction de fumer dans tous les locaux publics du Club ainsi que les nouvelles dispositions concernant l'alcool dans ces mêmes locaux lors des compétitions.

Il est rappelé à tous les participants l'obligation de respecter la législation sur dopage, de nombreux produits sont prohibés dont la liste est consultable sur le site de Agence Française de Lutte contre le dopage (afd.fr). Le cannabis est de plus illégal et facilement détectable lors des contrôles effectués.

Tout cas non prévu dans le présent règlement pourra être tranché par la Commission Sportive de la LOB

Bonne saison à toutes et à tous,

L'équipe du DBGTT